

PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE INTERMUNICIPALE D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS
DE LOTBINIÈRE-CENTRE
COMTÉ DE LOTBINIÈRE

SÉANCE RÉGULIÈRE DU 13 AOÛT 2024

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'aqueduc et d'égout de Lotbinière-Centre, tenue le 13 août 2024 à 8h00 à la Salle du conseil de St-Flavien, au 177, rue Principale St-Flavien.

Sont présents :

Laurier-Station :

Mme Huguette Charest
M. Denis Pérusse
Mme Suzanne Croteau

St-Flavien :

M. Éric Lepage, président
M. Sylvain T. Bouffard
M. Normand Côté

Sont aussi présents :

Mme Danielle Bédard, secrétaire-trésorière
Mme Danielle Roy, responsable des opérations par intérim

Sont absents :

La séance est ouverte à 8 h 00 par monsieur Éric Lepage, président.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 9 juillet 2024
3. Acceptation des comptes du mois de juillet 2024
4. Information :
 - État de la situation – réserve d'eau
 - Suivi de l'aération aux étangs
 - Bris conduites sanitaires à réparer – soumission Can Explore
 - Appel d'offres – exploitation de l'usine
5. Budget 2024 – comparatif au 31 juillet 2024
6. PGA-Eau
7. Revue technologique – envoi quotes-parts
8. Adjudication du contrat – réparations conduites par Can explore
9. Varia
 - 9.1 – TECQ
 - 9.2 – Départ à la retraite de Mme Danielle Bédard
10. Période de questions
11. Levée de l'assemblée

2024-08-069

1. OUVERTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

Il est proposé par Monsieur Denis Pérusse, appuyé par Monsieur Normand Côté et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉE

2024-08-070

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 9 JUILLET 2024 :

CONSIDÉRANT QUE la copie du procès-verbal de la séance du 9 juillet 2024 a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Sylvain Bouffard, appuyé par Madame Huguette Charest et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la séance du 9 juillet 2024 soit adopté.

ADOPTÉE

2024-08-071

3. ACCEPTATION DES COMPTES DU MOIS DE JUILLET 2024 :

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes du mois de juillet 2024 a été expédiée à tous les membres du CA au moins 72 heures avant la présente séance ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Suzanne Croteau, appuyé par Monsieur Sylvain Bouffard et résolu à l'unanimité ;

D'ACCEPTER la liste des comptes du mois de juillet 2024 au montant de 95 375.24 \$.

ADOPTÉE

4. INFORMATIONS :**ÉTAT DE LA SITUATION – RÉSERVE D'EAU :**

Madame Danielle Roy fait état de la situation concernant la réserve d'eau. Avec les pluies que nous avons eues, le niveau d'eau se maintient.

SUIVI DE L'AÉRATION AUX ÉTANGS :

Madame Danielle Roy mentionne que l'aération aux étangs se fait bien. Les travaux qui ont été exécutés donnent de bons résultats.

BRIS CONDUITES SANITAIRES À RÉPARER – SOUMISSION CAN EXPLORE :

Madame Danielle Roy soumet la soumission de Can Explore pour le nettoyage des conduites ainsi que le colmatage de fuites, au montant de 25 208.27 \$, taxes incluses. Une résolution d'adjudication à cet effet sera prise au point 8.

APPEL D'OFFRES – EXPLOITATION DE L'USINE :

Un appel d'offres est en cours de préparation.

5. **BUDGET 2024 – COMPARATIF AU 31 JUILLET 2024 :**

Madame Danielle Bédard, secrétaire trésorière, fait le dépôt du rapport financier au 31 juillet 2024.

2024-08-072

6. **PGA – EAU :**

CONSIDÉRANT QUE la Régie intermunicipale d’aqueduc et d’égout Lotbinière Centre reconnaît l’importance de gérer efficacement ses actifs municipaux pour assurer leur durabilité à long terme ;

CONSIDÉRANT QUE la gestion d’actifs a pour objectif de mettre en place les activités nécessaires pour maintenir les actifs en état de fournir des services durables et de qualité aux citoyens ;

CONSIDÉRANT QUE le plan de gestion des actifs (PGA) contribue à atteindre les objectifs stratégiques de la Régie et à fournir des services durables et de qualité conformes au niveau de service convenu ;

CONSIDÉRANT QUE la Régie intermunicipale d’aqueduc et d’égout Lotbinière Centre a pris connaissance du guide relatif au PGA du Ministère ainsi que des outils y afférents et qu’elle comprend chaque partie constituant le PGA ;

CONSIDÉRANT QUE le PGA permet d’optimiser l’utilisation des ressources financières et humaines en identifiant les actifs prioritaires et en planifiant les dépenses de manière plus proactive ;

Il est proposé par Monsieur Sylvain Bouffard, appuyé par Madame Huguette Charest et résolu à l’unanimité que la Régie intermunicipale d’aqueduc et d’égout Lotbinière Centre s’engage à ;

- Élaborer et mettre en œuvre un PGA en eau afin d’optimiser la gestion de ses actifs municipaux ;
- Transmettre, au ministère des Affaires municipales et de l’Habitation au plus tard le 31 décembre 2026, le sommaire PGA ainsi que les informations requises par ce dernier.

ADOPTÉE

2024-08-073

7. **REVUE TECHNOLOGIQUE – ENVOI DE QUOTES-PARTS :**

CONSIDÉRANT QU’une résolution portant le numéro 2024-05-055 avait déjà été adoptée le 14 mai 2024 concernant le mandat octroyé à WSP au montant de 23 569.88, taxes incluses (21 522.44 \$ taxes nette) ;

CONSIDÉRANT QU’il est préférable de procéder à la facturation des quotes-parts même si le mandat n’est pas encore complété ;

Il est proposé par Monsieur Normand Côté, appuyé par Monsieur Denis Pérusse et résolu à l’unanimité de procéder à la facturation de la quote-part supplémentaire comme suit :

- | | |
|----------------|-----------------|
| - 15 280.93 \$ | Laurier Station |
| - 6 241.51 \$ | St-Flavien |

ADOPTÉE

2024-08-074

8. ADJUDICATION DU CONTRAT – RÉPARATIONS CONDUITES PAR CAN EXPLORE :

CONSIDÉRANT QUE certaines réparations avaient été identifiées par Can Explore en 2022 ;

CONSIDÉRANT l’offre de services de Can Explore au montant de 25 208.27 \$ taxes incluses ;

CONSIDÉRANT QUE cette dépense avait été prévue au budget 2024 au poste budgétaire 03-31000 000 (quote-part spéciale – travaux à faire) ;

Il est proposé par Madame Suzanne Croteau, appuyé par Monsieur Sylvain Bouffard et résolu à l’unanimité d’octroyer le contrat à Can Explore pour un montant de 25 208.27 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE

9. VARIA :

9.1 TECQ :

Monsieur Éric Lepage mentionne que les deux mandats octroyés à WSP Canada pour le projet d’augmentation de la conduite de sortie ainsi que l’augmentation de capacité des étangs n’avaient pas été budgétés en 2024.

Comme les municipalités reçoivent l’aide financière TECQ, il suggère qu’une quote-part supplémentaire soit transmise aux deux municipalités d’ici la fin de l’année 2024.

9.2 DÉPART À LA RETRAITE :

Madame Danielle Bédard avise les membres du conseil d’administration de son départ à la retraite à la fin de l’année 2024.

10. PÉRIODE DE QUESTIONS :

11. LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE :

2024-08-075

Il est proposé par Monsieur Sylvain Bouffard, appuyé par Monsieur Denis Pérusse et résolu à l’unanimité que l’assemblée soit levée à 9h20.

ADOPTÉE

Éric Lepage, Président

Danielle Bédard
Secrétaire-trésorière